



Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2019 :

Adoption du Budget 2020

Le conseil a adopté un budget responsable de 30 987 120 \$ lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019. Ce budget vise à « *répondre aux besoins des citoyens au meilleur coût possible* ». L'exercice des membres du conseil et des directeurs de services a été rigoureux. Les faits importants à considérer pour ce budget sont :

- Augmentation de la quote-part due à la MRC de 4,9 %;
- Augmentation de la facture de la Sûreté du Québec de 2,9 %;
- Mise en place d'un système d'alerte à la population;
- Augmentation du budget du Service en sécurité incendie de 12,% – représentant l'augmentation de la quantité d'interventions du service en 2019;
- Augmentation du budget pour le déneigement de 30,9 %;
- Baisse de la facture des collectes des matières résiduelles (gestion par la MRC);
- Terminer la refonte de la réglementation d'urbanisme.

Pour ce budget, la variation du compte de taxes moyen correspond à 2,98 %. Le compte de taxes pourra être payé en 5 versements.

Adoption du Programme triennal en immobilisations 2020-2021-2022

Le conseil a également adopté son *Programme triennal en immobilisations* pour les années 2020-2021-2022. Le montant global du coût des investissements est important, soit près de 40 millions de dollars. Sur ce montant, ce sont des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que du pavage des routes. Pour l'année 2020, le programme prévoit 13 026 589 \$ d'investissements. De ce montant, plus de 80 % des dépenses visent ces travaux (par exemple : travaux de réfection d'égout sanitaire secteur Paysan, rue et croissant Chantovent; travaux des infrastructures de la place du Refuge; travaux de revitalisation de la rue Valiquette Nord; travaux de réfection de la station d'épuration Ronchamp; travaux de réfection routière rue de la Rivière, rue et croissant Chantovent). Malgré tout, et avec l'effort des services municipaux, la Ville tente par tous les moyens d'obtenir des subventions. Seulement pour 2020, le montant de celles qui sont confirmées est de 4 093 704 \$.



SÉANCES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

16 décembre 2019

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2019 :

Acquisition d'un nouveau terrain dans le cadre du Parc du Mont Loup-Garou

Le conseil poursuit ses démarches afin d'acquérir l'ensemble des terrains visés pour la création du Parc du Mont Loup-Garou. Ainsi, il autorise l'acquisition d'un terrain qui totalise 72,14 acres, lequel était propriété de *Azad Realities Investment* pour un montant de 185 000 \$. Pour assurer le paiement des terrains actuellement acquis par la ville, le conseil autorise l'appropriation de 218 500 \$ à même le fonds de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels, ainsi que d'un montant de 155 773 \$ des dons, aides financières et intérêts accumulés à ce jour. Cette nouvelle acquisition porte à 385,98 acres le territoire qui est maintenant – ou en voie d'être – la propriété de la Ville.

Aide financière - Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec

La Ville de Sainte-Adèle est admissible au *Programme de mise en valeur intégrée* en raison de la réalisation par Hydro-Québec du projet de la construction de la ligne 120 kV du Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur sur son territoire. Le conseil a donc adopté une résolution autorisant le dépôt d'une aide financière pour un montant de 133 871,12 \$, lequel montant sera investi dans le Parc du Mont Loup-Garou.

Autorisation de signature d'une nouvelle entente d'aide du supplément du loyer

Dans le cadre du Programme complémentaire d'AccèsLogis Québec, le conseil a autorisé le renouvellement d'une entente avec la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal des Pays-d'en-Haut et la Ville. Le programme prévoit le versement d'un montant représentant 10 % du supplément au loyer. Cette entente sera en vigueur pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2023.

Autorisation de signature – Lettre d'entente avec le Syndicat

Suite à des négociations entre le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) et la Ville, une entente a été conclue. Le conseil a donc adopté une résolution qui entérine les modalités de cette lettre d'entente qui prévoit la création de six nouveaux postes de journaliers chauffeurs, dont trois de soir et trois de nuit. Ainsi, certains travaux réguliers et prévisibles pourront donc être effectués à taux simple de soir et de nuit.



SÉANCES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

16 décembre 2019

Demande en vertu d'un règlement – rue des Mélèzes

La Ville a reçu une demande pour autoriser la construction d'un bureau/entrepôt d'entrepreneur général. Ce projet est créateur d'emploi (près de 150 emplois pourraient être créés avec ce projet), peut s'intégrer dans ce secteur facilement et répond à un besoin de diversification de l'économie locale et régionale. Aucun autre espace sur le territoire ne répond aussi bien aux besoins du demandeur. Le conseil a donc adopté le second projet d'une résolution visant à modifier une partie du zonage, uniquement pour les deux lots situés sur la rue des Mélèzes (au sud du chemin du Mont-Gabriel).

Emprunts – travaux majeurs sur le territoire

Dans un souci de donner un service de qualité à la population, ainsi que d'assurer la pérennité des ouvrages et infrastructures municipaux, le conseil a proposé deux nouveaux projets d'emprunt pour des travaux majeurs :

- La conception d'études, plans et devis pour la construction d'un trottoir entre l'école Augustin-Norbert-Morin et la rue Valiquette;
- La réfection des conduites dans le secteur du chemin du Paysan et de la rue Morin.

Par la suite, le conseil a adopté des règlements pour d'autres travaux majeurs :

- La réfection des infrastructures de la place du Refuge;
- La réfection de l'égout sur la rue et le croissant Chantovernt;
- La réfection routière (PRR) sur plusieurs rues.

Ces travaux devraient être réalisés au courant de l'année 2020.